



Club nautique de Longueuil  
601, chemin de la Rive  
Longueuil (Québec)  
J4H 4C9

450-646-0197

## Consignes et informations en lien avec la COVID-19

Le présent document sera prochainement disponible au [www.clubnautiquedelongueuil.com](http://www.clubnautiquedelongueuil.com) et sera régulièrement mis à jour. **LE RESPECT DES CONSIGNES QU'IL ÉNONCE EST IMPÉRATIF EN TOUT TEMPS et fait partie intégrante de votre contrat de service.** Le Club se réserve le droit de suspendre sur-le-champ et sans autre forme de préavis le droit d'accès au site à quiconque y contreviendrait. Nous vous invitons donc toujours à en consulter la dernière version **avant** de planifier une visite au Club.

### Informations importantes

- En raison des nombreuses incertitudes entourant l'arrivée d'une seconde vague de l'épidémie au courant de l'été ou cet automne, **il est possible que la saison de navigation puisse être temporairement suspendue ou écourtée, et qu'une mise à terre doive être organiser en urgence.** Aussi, le Club ne peut s'engager à assurer à sa clientèle un accès normal et régulier à son site et à leur embarcation tout au long de l'été. Le Club rappelle qu'il ne pourra être tenu responsable d'incidents ou de problèmes découlant à cet égard de l'épidémie et qu'il revient à chaque propriétaire d'embarcation d'assumer les risques inhérents aux décisions qu'il prendra dans le présent contexte. Finalement, le Club encourage chaque propriétaire d'embarcation à s'informer de manière continue de l'évolution de la situation tout au long de l'été et de ne pas trop s'éloigner du CNL.

### Consignes générales à suivre en tout lieu et en tout temps

- L'accès au Club nautique et aux embarcations est **interdit** à toute personne éprouvant un des symptômes de la COVID-19 ou étant diagnostiquée comme étant porteuse du virus, ayant voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours ou ayant été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19, présentant des symptômes de la COVID-19 ou ayant voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours. :
  - Les symptômes généralement associés à la COVID-19 sont : toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat ou du goût sans congestion nasale ;
- Avant ou au moment de votre première visite, il vous faudra signer un formulaire d'engagement.
  - Afin d'éviter les risques de transmissions, privilégié une signature ou confirmation **électronique** de l'engagement, ou apportez **vos propres crayons** ;
- Respect en tout temps sur le site de l'ensemble des **mesures sanitaires** courantes (lavage des mains, hygiène respiratoire, distanciation sociale) et de celles spécifiquement mises en place par le CNL ;

- Respect en tout temps des consignes émises par les autorités relativement à la navigation de plaisance.
- Arrêtez ce que vous faites et avisez immédiatement un membre du personnel du CNL si vous commencez à ressentir un des symptômes généralement associés à la COVID-19 ;
- Vous référez au gérant ([gerant@clubnautiquedelongueuil.com](mailto:gerant@clubnautiquedelongueuil.com)) pour toute question concernant le présent document.

### Mesures sanitaires spécifiques

- Lavage des mains **obligatoire** :
  - En arrivant sur le site (et fréquemment par la suite) ;
  - Avant de descendre sur les quais ;
  - Avant d'entrer dans le chalet ou dans la capitainerie ;
- Port du couvre-visage **obligatoire** dans tous les lieux publics fermés (chalet et capitainerie).
- Port du couvre-visage et d'une protection oculaire (masque + lunette de protection ou visière) **obligatoire** si impossibilité de respecter une distance de 2m avec une autre personne (son voisin, un ami qui aide, etc.) ;
- **Interdiction** de se prêter des outils ou des équipements (câble électrique, boyau d'arrosage, etc.) ;
  - **APPORTEZ VOS PROPRES OUTILS !**
- **Interdiction** de tout rassemblement intérieur dans le chalet et de tout rassemblement extérieur ne respectant pas les directives de la santé publique ;
  - Prenez note que les lieux fermés (cabine, etc.) d'une embarcation sont considérés comme un « lieu » intérieur privé aux fins de la présente consigne. Les limites à bord sont donc : maximum 10 personnes, appartenant au plus à trois ménages différents, tout en respectant les autres consignes sanitaires courantes (distanciation 2 m., couvre-visage, lavage des mains, etc.)
- **Obligation** de maintenir son espace propre et de le nettoyer après une période de travail
  - Le personnel du Club ne ramassera plus vos vidanges à votre place ;
- **Obligation** de respecter les règles de circulation dans les bâtiments et sur les quais.
  - Sur les quais, la priorité est aux personnes qui sortent pour rejoindre la rive ;
  - Dans les bâtiments, des flèches au sol et des

### Ce qui sera fermé cette saison :

- Pas d'accès au chalet, sauf pour les services suivants :
  - Toilette (une cabine par salle de bain) ;
  - Douche (une cabine par salle de bain) ;
  - Buanderie.
- Pas de table à pique-nique, pas de BBQ, pas de table ou de chaises pliantes sur la terrasse ;
- Pas de gazebo ;
- Pas de chariots ni de brouettes : vous devez être en mesure de transporter vos biens de manière autonome ;

- Pas de machine à pression (sauf mise à terre : un employé s'occupera de faire la tournée des embarcations) ;
- Pas de prêt d'outils, de rallonges ou d'adaptateurs électriques, de boyaux, etc. par le Club cette année.

#### Consignes relativement à l'accès aux quais :

- **Lavage des mains** obligatoire avant d'embarquer sur les quais ;
- Respect de la **distanciation sociale** (2m.) en tout temps : en cas de rencontre, la priorité va aux personnes se dirigeant **vers la terre** ;
- Afin d'éviter les rencontres et maximiser le respect des consignes, nous vous demandons dans la mesure du possible d'**entrer sur le quai via les passerelles dotées d'un lavabo** et de **quitter le quai via les passerelles sans lavabo**.
- Afin de réduire les risques pour notre personnel, **l'assistance à l'amarrage sera réduite au minimum**. Dans la mesure du possible, nous vous demandons donc de vous organiser en conséquence (invitez plutôt un membre de votre ménage si vous prévoyez avoir besoin d'aide pour les manœuvres)

#### Consignes relativement à l'utilisation de la rampe de mise à l'eau :

- **Lavage des mains** obligatoire avant l'utilisation du service ;
- Respect de la **distanciation sociale** (2m.) en tout temps et/ou port du couvre-visage obligatoire ;
- **L'assistance au niveau de la rampe sera réduite au minimum** afin de réduire les risques pour notre personnel. Dans la mesure du possible, nous vous demandons d'être autonome à ce niveau ou de privilégier l'assistance des personnes qui vous accompagneront à bord.

#### Consignes relativement à l'usage des salles de bain, des douches et de la buanderie :

- L'accès aux salles de bain sera limité aux usagers saisonniers du CNL, à leurs invités ainsi qu'aux visiteurs (aux personnes détenant une carte d'accès pour le chalet). **N'ouvrez pas la porte à d'autres personnes.**
- Se **laver les mains** avant d'entrer dans le chalet ;
- Respecter le **sens unique** : entrée par la porte principale et sortie par la porte de côté ;
- À l'exception des douches, limite de **1 personne/salle de bain** (homme et femme) en tout temps. Une file d'attente se tiendra au rez-de-chaussée ;
  - Le 2<sup>e</sup> cabinet de toilette et de douche sont verrouillés pour la saison ;
- **Si vous allez aux toilettes :**
  1. en descendant dans l'escalier vers la salle de bain, **actionnez le levier** « libre/occupé » avec votre coude ;
  2. Après votre petite travail, **lavez-vous les mains** en suivant les consignes affichées sur le mur ;
  3. Après vous être lavé les mains, **désinfectez l'ensemble des surfaces touchées** selon les consignes affichées sur le mur ;

4. En sortant, n'oubliez pas de remettre l'indicateur en position « libre » avec votre coude ;
  5. Sortez par la porte de côté.
- **Si vous allez à la douche :**
    1. **N'actionnez pas le levier** « libre/occupé » : cela risque de créer de la confusion et/ou des problèmes de logistique ;
    2. Après votre douche, **lavez-vous les mains** en suivant les consignes affichées sur le mur ;
    3. Après vous être lavé les mains, **désinfectez l'ensemble des surfaces touchées** selon les consignes affichées sur le mur ;
    4. Sortez par la porte de côté.
  
  - **Si vous allez à la buanderie :**
    5. **N'actionnez pas le levier** « libre/occupé » : cela risque de créer de la confusion et/ou des problèmes de logistique ;
    6. Si vous constatez que **la machine est utilisée**, ressortez par la porte de côté et revenez plus tard (ne touchez pas aux objets des autres). **Lavez-vous les mains** si vous avez touché au couvercle de la machine ou le tiroir à pièces de monnaie ;
    7. Si **la machine est libre**, partez votre brassée normalement. **Lavez-vous les mains** et **désinfectez l'ensemble des surfaces touchées**. Sortez par la porte de côté ;
    8. Lorsque votre brassée est terminée (vous vous aurez déjà lavé les mains avant d'entrée à nouveau dans le chalet), récupérez vos effets. **Lavez-vous les mains** et **désinfectez l'ensemble des surfaces touchées**.
    9. Sortez par la porte de côté ;

### **Facture et paiement**

- Afin d'éviter les risques de transmission, le Club demande à ses clients de privilégier la carte bancaire ou d'autres modes de paiements sans contact pour régler leur facture ;
  - En cas de nécessité, le Club acceptera les paiements en argent comptant ;
- Afin d'éviter l'échange de papier, la copie des factures et reçu ne sera remise au client qu'à sa demande. De plus, la signature des clients ne sera temporairement plus requise sur les factures de service.